

Information relative au protocole sanitaire à l'école du Petit Mont de Strazeele en date du 30 août 2021

Suite à la publication des nouvelles recommandations sanitaires, je vous communique l'organisation pour la rentrée scolaire 2021-2022.

L'équipe éducative de l'école du Petit Mont aura le plaisir d'accueillir vos enfants le jeudi 2 septembre.

La répartition dans les classes sera visible le mardi 31 août, aux fenêtres de la classe de Madame Decoster (côté rue Deuwelstraete).

Vous trouverez en pièce jointe un livret d'information « covid » publié par le Ministère et je vous prie de prendre connaissance des niveaux de vigilance du protocole gouvernemental dans ce document de synthèse :

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT				
Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.				
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local	• Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas	• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation	• Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres

Protocole de contact tracing pour les 4 niveaux : Fermeture de la classe dès le premier cas de covid.

Le protocole en vigueur dans les écoles, collèges et lycées, à partir du 2 septembre est de niveau 2.

L'organisation de la mobilité des élèves, des entrées et sorties, décrite ci-dessous, est appliquée afin de suivre les préconisations pour limiter les croisements et attroupements de personnes.

ACCUEIL du matin de 8h35 à 8h45

Seuls les parents des élèves de maternelle et CP seront autorisés à franchir le portail bleu et à entrer dans l'école.

- Les élèves de la classe de madame Cappon seront déposés aux enseignantes ou aux atsem (agents municipaux) à la porte signalée par l'affichage n°1.
- Les élèves des classes de madame Loisel et madame Debril entreront par la porte portant l'affichage n°2.
Un seul accompagnateur est autorisé à entrer dans le couloir, après désinfection des mains.

Attention : dans le cas de fratrie, veuillez impérativement à déposer d'abord les aînés.

- Les élèves des classes de madame Percq et madame Piéta entreront par la porte de la rue Deuwelstraete.
- Les élèves de la classe de madame Decoster entreront par l'entrée principale côté route d'Hazebrouck.

SORTIES de 12h, 16h25 et 16h30

Les élèves de la classe de madame Cappon seront remis à leurs parents à la porte n°1 à 16h30. Ceux-ci veilleront à récupérer d'abord les aînés se trouvant du côté de la rue Deuwelstraete, si les enfants ne sont pas autorisés à les rejoindre seuls.

Les élèves de la classe de madame Debril et madame Loisel seront remis à leurs parents à la porte n°2 à **16h25** et ne pourront pas s'attarder afin de garantir la fluidité de sortie des autres classes à 16h30. Dans le cas contraire, nous proposerions alors une sortie au portail bleu.

Aucun adulte n'entre dans le bâtiment aux heures de sortie sauf avis de l'enseignante.

Les élèves des classes élémentaires sortent à 16h30 par les mêmes accès qu'en entrant.

- Rue Deuwelstraete pour les classes de Mesdames Percq et Piéta.
- Portail bleu pour les classes de Madame Decoster et Cappon.

Sorties sur temps scolaire

Les sorties (et retours en classe) pour honorer les divers rendez-vous médicaux qu'il n'a pas été possible de différer hors temps scolaire, ne seront autorisées que sur les temps de récréation, le matin entre 10h20 et 11h15, l'après-midi entre 15h15 et 16h sauf cas exceptionnels sur autorisation de la directrice.

Les entrées et sorties sur le temps de la pause méridienne nécessitent une autorisation du responsable périscolaire. (Vous pouvez vous adresser en mairie)

Retour des élèves après absence

A défaut d'un certificat médical, il est demandé comme à l'accoutumée une justification écrite après toute absence, sur papier ou via l'ENT (messagerie numérique dont des codes vous seront transmis rapidement), écrit stipulant en cas de symptômes, qu'un avis médical a été pris, et précisant la date du test PCR négatif si ce dernier a été prescrit par le médecin. (ou joindre copie du test)

Il faut absolument signaler tout cas positif avéré à la directrice qui garantit l'anonymat mais doit en informer l'ARS, le médecin scolaire et l'Inspection.

ACCUEIL de l'après-midi de 13h35 à 13h45

Les élèves de Petite Section seront accueillis à la porte du couloir du dortoir par madame Loisel ou madame Debril (côté rue Deuwelstraete).

Les élèves des autres niveaux qui déjeunent à la maison reviendront par l'entrée principale côté portail bleu. Les effectifs sont moindres, l'accueil étalé sur 10 minutes, par conséquent, ce retour à l'école ne devrait pas entraîner de brassage important. Les élèves franchissent seuls le portail pour se rendre dans la zone de la cour réservée à son groupe ou dans la classe.

PORT DU MASQUE

En maternelle : le masque n'est ni obligatoire, ni recommandé. Les familles choisissent.

A partir du CP : le port du masque est requis à l'intérieur. Il appartient aux familles de fournir le nombre suffisant de masques pour une journée (un minimum de 2 par jour).

Le masque est obligatoire pour toute personne pénétrant dans l'enceinte de l'école **et** se trouvant aux abords de l'établissement.

Aucun pass sanitaire n'est exigible.

GESTES BARRIERE

Ils doivent être appliqués de manière permanente. Ces gestes sont rappelés dans le livret d'information joint en annexe. La désinfection des mains est requise pour les personnels, les élèves et toute autre personne pénétrant dans l'école.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Les classes de Mesdames Debril et Loisel sont considérées comme une seule « bulle », c'est-à-dire un seul groupe. Cela s'explique par la fréquentation du dortoir par les élèves de ces 2 classes. Leurs récréations, entrées et sorties de l'établissement pourront se dérouler simultanément dans des espaces partagés. (couloir du modulaire, cour de récréation)

Nos classes regroupent des niveaux multiples et cette richesse d'organisation est réhaussée lorsque cela est matériellement possible, par des « décroissements » entre les classes. Ces derniers seront maintenus durant l'état de vigilance de niveau 2, en respectant la distanciation physique des petits groupes intégrant ces décroissements.

Les 4 élèves de GS de madame Cappon pourront intégrer le groupe de GS de madame Debril chaque après-midi lorsque les PS seront à la sieste.

Les élèves de MS seront regroupés chaque après-midi et appartiennent à une même « bulle ».

Une fois par semaine, les 4 élèves de CM1 de madame Decoster pourront rejoindre les décroisonnements en histoire et géographie avec les CM1 de madame Piéta.

Les 5 élèves de CE2 de madame Percq pourront alors rejoindre les CE2 de madame Piéta sous la guidance de madame Loisel.

Les élèves de CE1 resteront alors avec madame Percq.

Cette organisation respecte la limitation de brassage des grands groupes comme exigée dans le nouveau protocole.

Une élévation du seuil de vigilance sanitaire peut nous amener à reconsidérer cette organisation.

RÉCRÉATIONS

La récréation des élémentaires se tient de 10h20 à 10h35 dans 3 zones distinctes matérialisées par un tracé au sol. Les barrières ont été retirées, celles-ci devaient être un moyen provisoire de balisage qui a permis d'ancrer les habitudes de nos élèves. En l'état actuel de prolongation des mesures de distanciation, nous optons pour un allègement visuel de cette séparation.

La récréation des maternelles et CP se tient entre 10h45 et 11h15 dans 2 zones distinctes. (une zone pour les élèves de madame Cappon et une zone pour les élèves de madame Loisel et madame Debril.)

IMPORTANT

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, il faut veiller à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38°, **votre enfant doit rester à la maison** et vous devez avertir l'école par téléphone au 03 28 42 75 68 en laissant un message sur le répondeur.

LA RENTRÉE

Les horaires habituels (8h35 - 12h ; 13h35 - 16h30 sauf les classes de mesdames Debril et Loisel qui libèrent les enfants à 16h25) s'appliquent dès le 2 septembre exceptés pour les élèves de TPS ainsi que les élèves de PS nouvellement scolarisés qui pourront être accueillis à 9h30 le jeudi. Les TPS repartiront avec leur parent à 10h30, comme il a été proposé par les enseignantes pour une première adaptation.

Le vendredi 3 septembre, l'accueil se fera entre 8h35 et 8h45 comme pour les autres classes.

Les TPS pourront repartir à 10h30.

L'équipe se joint à moi pour souhaiter une très bonne rentrée scolaire à vos enfants.

Soyez assurés de notre mobilisation pour une rentrée maîtrisée et agréable pour tous.

Madame Decoster
La Directrice